

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Villetaneuse
95 rue Marcel-Semhat

Les trois Parques

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93000634
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : monument

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

L'architecte Robert Auzelle, qui avait déjà travaillé avec Maurice Calka au cimetière du Parc de Clamart, sollicite de nouveau le sculpteur pour le monument qu'il projette à l'entrée des Joncherolles. La commande passée en 1973 est réceptionnée deux ans plus tard.

Le Marché de gré à gré passé entre le syndicat intercommunal et Calka stipulait que les trois sculptures monumentales devaient être « entièrement rehaussées de mosaïque de marbre et pâte de verre » et précisait que l'œuvre devait être réalisée « sous la direction de l'architecte, afin d'obtenir une parfaite harmonisation avec l'ensemble des bâtiments ».

La société Weser, implantée à Mazières-de-Touraine, spécialiste du béton, celle-là même qui fabriqua les enfeus, les niches individuelles de l'ossuaire et les caveaux préfabriqués, réalisa les trois statues.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()
Dates : 1973 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Maurice Calka (sculpteur, signature)

Description

Auzelle plante le monument à l'entrée principale du cimetière, souhaitant lui conférer à la fois la place d'un signal et le rôle d'un élément de transition entre l'extérieur, le monde des vivants, et l'intérieur du cimetière, le monde des morts et de l'éternité. L'architecte explique ainsi le monument « Les trois déesses de la mythologie grecque (Clotho, Lachésis, Atropos) qui filent, dévident et tranchent le fil des vies humaines et désignent par métaphore, la vie, la destinée et la mort ». L'œuvre est baptisée « les Trois Parques », équivalent dans la mythologie romaine des « trois moires », déesses de la destinée humaine de la mythologie grecque.

Elle se compose de trois sculptures monumentales en béton moulé (dans des « moules métalliques chaudronnés, soudés et raidis sculptés », laissé brut, probablement pour une raison de coût. Calka était un ardent défenseur de l'art urbain, fruit de la collaboration entre architectes et plasticiens, afin de ne pas cantonner les beaux-arts aux galeries mais de les porter auprès du plus grand nombre, dans la vie quotidienne de chacun. Il réalise ici un ensemble très stylisé, choisissant des formes arrondies apaisantes, seulement soulignées de quelques fonds creux évoquant des drapés antiques. Les trois femmes tournées vers l'entrée, s'inscrivant dans une perspective aujourd'hui composée d'arbres majestueux, semblent attendre et accueillir, visiteurs et convois, avec calme et bienveillance.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Dimensions

Précision dimensions :

3 m environ

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, Carton 51, affaire RA 17 ; Carton 52, Affaire RA 17 ; Carton 53, affaire RA 17.**
SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, Carton 51, affaire RA 17 ; Carton 52, Affaire RA 17 ; Carton 53, affaire RA 17.

Illustrations



Planche contact des images
faites de la maquette de la future
sculpture. S.d. [1973]. SIAF/
CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300265NUCA



Vue de face des trois sculptures à
l'ouverture du cimetière, vers 1975.
SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300264NUCA



Vue actuelle de face
de l'ensemble sculpté.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300300NUCA



Vue actuelle de profil
de l'ensemble sculpté.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300301NUCA



Détail de la signature de l'artiste,
au pied d'une des trois statues.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300302NUCA



Détail d'une des statues.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300303NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Cimetière intercommunal des Joncherolles (IA93000632) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse,
95 rue Marcel-Sembat

Auteur(s) du dossier : Isabelle Duhau

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Planche contact des images faites de la maquette de la future sculpture. S.d. [1973]. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

IVR11_20179300265NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de face des trois sculptures à l'ouverture du cimetière, vers 1975. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300264NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue actuelle de face de l'ensemble sculpté.

IVR11_20179300300NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue actuelle de profil de l'ensemble sculpté.

IVR11_20179300301NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la signature de l'artiste, au pied d'une des trois statues.

IVR11_20179300302NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une des statues.

IVR11_20179300303NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation